

COMMENT SOUMISSIONNER ?

La compétition est ouverte à l'ensemble des communes du Burkina Faso. Pour participer, toute commune doit soumettre une pratique en lien avec les domaines de compétition

Les soumissions à COPEGOL sont prises en considération par le Comité de Sélection que si elles remplissent les conditions suivantes:

La pratique soumise doit concerner exclusivement UN des cinq domaines de prise de décision suivants:

1. **Planification locale**
2. **Budgétisation,**
3. **Fourniture de services,**
4. **Passation de marchés,**
5. **Suivi et évaluation**

La pratique doit avoir été mise en œuvre pendant au moins six mois avant l'expiration du délai de soumission.

La pratique doit avoir des résultats significatifs et vérifiables sur le terrain et dans la commune.

Le guide de soumission peut être retiré auprès de:

❖ **Coordination Régionale du PNGT2** représentée dans toutes les 13 régions du Burkina Faso;

❖ **Représentations régionales de l'Association des Municipalités du Burkina (ARMBF);**

DEPÔT DES SOUMISSIONS

Les soumissions électroniques et les soumissions sur papier seront acceptées. Les soumissions électroniques doivent être envoyées à

copegol_dglpap@yahoo.fr et l'objet de l'email doit mentionner « *Soumission COPEGOL – Nom de la commune* » et -Le domaine (seulement UN des cinq domaines)

Les soumissions sur papier sont à envoyer au PNGT2 à travers ces coordinations régionales ou à la DGLPAP (MATDS).

CONTACT

Pour toute information utiles contactez :

Direction Générale des Libertés Publiques et des Affaires Politiques Tél: 50 32 64 34

Boukaré LINKONE , Directeur Général des Libertés Publiques et des Affaires Politiques . Tél : 50 32 44 67;
(linkoboukari@yahoo.fr)

Coordination nationale PNGT2 Phase II 50326025
UPC/PACT: Tél: 50 32 48 98



**COMPÉTITION POUR L'EXCELLENCE
DANS LA GOUVERNANCE LOCALE
(COPEGOL-2012 BURKINA FASO)**



**Une approche compétitive pour
la bonne gouvernance locale**



COPEGOL : Une approche compétitive pour la bonne gouvernance locale

PRESENTATION

COPEGOL est une initiative de la Banque Mondiale mise en œuvre à travers la composante 3 du Programme d'Appui aux Collectivités territoriale. Cette composante se veut comme un outil d'amélioration des liens d'obligation de rendre compte entre les autorités communales et les citoyens.

Cette initiative vise à mettre en compétition les collectivités locales du Burkina Faso dans le but d'encourager les pratiques de bonne gouvernance par les autorités locales.

OBJECTIF

COPEGOL vise à identifier et étudier les bonnes pratiques de gouvernance mises en œuvre par les Conseils Municipaux dans les domaines suivants :

Planification locale
Budgétisation,
Fourniture de services,
Passation de marchés,
Suivi et évaluation

En particulier, **COPEGOL** s'intéresse aux pratiques qui conduisent, à une participation plus importante de la population, une plus grande



L'idée d'une compétition assortie d'une récompense est utilisée dans le but d'*accroître la visibilité des pratiques locales de bonne gouvernance*,

Encourager ceux qui en sont à l'origine et exhorter les élus locaux et les leaders non-gouvernementaux au niveau local à soutenir l'élan vers l'excellence et l'innovation, et faciliter l'échange d'idées et d'expérience (aussi bien au niveau national que local) autour de ces bonnes pratiques sur la base d'une analyse concrète.

ETAPES

La Compétition pour l'Excellence dans la Gouvernance Locale se déroule conformément aux étapes suivantes :

- ⇒ *Lancement officiel de COPEGOL 2012 : Cérémonie solennelle en présence des parties prenantes*
- ⇒ *Réception des soumissions par le Comité d'évaluation*
- ⇒ *Évaluation des pratiques soumises par les communes rurales et les communes urbaines.*
 - ◇ *Identification de potentielles bonnes pratiques de gouvernance telles qu'elles apparaissent dans une localité particulière*
 - ◇ *Présélection de communes finalistes*
 - ◇ *Travail de terrain par le comité de sélections pour vérifier et évaluer (sur la base de la grille d'évaluation) les bonnes pratiques présélectionnées.*

recevabilité à l'égard des citoyens et davantage de transparence.

- ◇ *Présélection de communes finalistes*
- ◇ *Travail de terrain par le comité de sélections pour vérifier et évaluer (sur la base de la grille d'évaluation) les bonnes pratiques présélectionnées;*

⇒ *Récompense donnée aux six meilleures localités pour leur bonne pratique*

RECOMPENSES

COPEGOL vise avant tout à mettre en valeur le potentiel managérial des communes ayant soumis leur pratique à l'évaluation suivant le référentiel mis au point à cet effet. Les communes rurales et les communes urbaines déclarées recevront des récompenses dans les catégories suivantes :

Formation pour renforcer les capacités des élus et agents de la commune dans les matières telles que : transparence, gestion de l'information administrative, mécanismes de gestion des plaintes, méthodes de suivi et évaluation participatifs ;

Subvention pour réaliser un micro-projet contenu dans le Plan Communal de Développement (PCD)

Achat d'équipements et matériels pour renforcer la communication municipale et

